



## EXPOSITION CANINE NATIONALE



**CACS**  
de la SCC

# SEGRE

## Parc des Expositions



# Dimanche 28 AOUT 2022

## CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 16 AOUT 2022

JUGEMENT A HORAIRES DES 8H30

Cages meutes uniquement / Entrée Gratuite pour les accompagnateurs

<p><b>Confirmation seule pour les chiens non engagés le dimanche</b>  <b>SAMEDI 27 AOUT 2022</b> de 14h30 à 17h00                  Demande d'imprimé : <a href="mailto:acma.secretariat1@gmail.com">acma.secretariat1@gmail.com</a>                  06 76 50 79 35 ou 07 77 78 76 55                  A télécharger sur <a href="http://www.asso-acma.com">www.asso-acma.com</a></p>	<p><b>RING D'HONNEUR</b>                  Meilleurs Puppy, Baby, Vétéran,                  Meute, Paire, Couple                  Meilleurs de groupe                  Jeunes et Adultes                  BEST IN SHOW JEUNE / ADULTE</p>	<p><b>Exposition en extérieur dans un cadre champêtre</b>   <b>Restauration / Brasserie / Bar</b></p>
---	--	---

### JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

JUGEMENT ET CONFIRMATION TOUTES RACES (sauf modifications ultérieures)

#### 1<sup>er</sup> GROUPE

Bergers Belges, Schipperke, Berger Australien ..... Brigitte DUGUE  
 Bearded Collie, Berger Blanc Suisse, Berger de Beauce, Colley ..... Michel GRIOL  
 Berger Allemand, Berger Hollandais, Berger Picard, Bouviers des Ardennes et des Flandres,  
 Chien Loup Tchecoslovaque, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes, ..... Andrée GIGOT BARAIS  
 Berger de Brie, Bobtail, Bouvier d'Australie, Berger Américain Miniature, Shetland,  
 Welsh Corgi Cardigan et Pembroke, ..... Jean-Jacques MORBELLI  
 Reste du groupe

#### 2<sup>ème</sup> GROUPE

Cane Corso ..... Jean-Louis ESCOFFIER  
 Terrier Noir Russe ..... Sébastien JACOPS  
 Spéciale Hovawart, Bouvier Suisse, Bullmastiff, Mastiff, Dogue de Bordeaux,  
 Matin Napolitain, Rottweiler ..... Christine BOULOT  
 Dogue Allemand ..... Matthieu DELAHAYE  
 Shar Pei, Dogue du Tibet, Saint Bernard, Schnauzer, Boxer, Bulldog Anglais,  
 Doberman, Dogue Argentin, Leonberg, Chien de Montagne des Pyrénées,  
 Reste du groupe ..... Salvatore GIANONNE

#### 3<sup>ème</sup> GROUPE

Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Américain Terrier ..... Françoise MESLE  
 Yorkshire Terrier ..... Daniel ARNOULT  
 Cairn, Dandie Dinmont, Scottish, Sky, West Highland White Terrier, ..... Sébastien JACOPS  
 Fox Terrier, Jack Russell, Réverend Russell, ..... Michel GRIOL  
 Airedale Terrier, Bedlington, Border Terrier, Kerry Blue, Lakeland, Manchester,  
 Norfolk, Norwich, Sealyham, Silky Terrier, Terrier Australien, Terrier Brésilien,  
 Terrier d'Agrément Anglais, Terrier Irlandais, Terrier Japonais, Terrier Tchèque,  
 Welsh terrier, Bull Terrier, Bull Terrier miniature, Terrier de chasse Allemand,  
 Reste du groupe ..... Jean-Louis ESCOFFIER

#### 4<sup>ème</sup> GROUPE

Teckels ..... Sébastien JACOPS

#### 5<sup>ème</sup> GROUPE

Akita Américain, Chow-Chow, Husky de Sibérie, Malamute de l'Alaska ..... Arnaud EGGEMANN  
 Chien Nu du Mexique, Chien Nu du Pérou, Eurasier, Laika de l'akoutie,  
 Laika de Sibérie, Laika Russe Européen, Samoyède, Spitz, Spitz Allemand,  
 Volpino Italien ..... Vincent CABON  
 Akita Inu, Basenji, Chien du Pharaon, Cursinu, Podencos et Podengo, Cirmeco de l'Etina,  
 Berger d'Islande, Chien Finnois de Laponie, Shiba Inu, Hokkaido, Shikoku,  
 Reste du groupe ..... Jean-Claude KLEIN

#### 6<sup>ème</sup> GROUPE

Spéciale Chien d'Artois, Dalmatien, Basset Hound, Basset Artésien Normand, Beagle,  
 Saint Hubert, Grand Gascon Saintongeois, Basset Fauve de Bretagne,  
 Petit Basset Griffon Vendéen, Petit Chien Courant Bernois, Rhodesian Ridgeback,  
 Reste du groupe ..... Bernard ROUSSET

#### 7<sup>ème</sup> GROUPE

Spéciale Petit Epagneul et Grand Epagneul de Munster,  
 Chien d'Arrêt Allemand Poil long, Braque du Bourbonnais, Korthals ..... Magali BOULANGER  
 Drahthaar, Braque Allemand, Braque Saint-Germain, Braque Italien,  
 Braque Français Gascogne et Pyrénées, Epagneul Bleu de Picardie, Spinone,  
 Epagneul Picard, Epagneul Pont Audemer, Braque Portugais, Braque d'Auvergne,  
 Setter Anglais, Gordon, Irlandais, Pointer, Epagneul Breton, Epagneul Français,  
 Reste du groupe ..... Jean-Jacques DUPAS

#### 8<sup>ème</sup> GROUPE

Golden Retriever, Retriever à Poil Boucle, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake,  
 Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever du Labrado ..... Michel LE ROUEILLE  
 Cocker Anglais, Cocker Américain, Clumber, English Springer, Welsh Springer,  
 Field, Irish Water, Sussex, Petit Chien Hollandais de chasse, Chien d'eau Américain,  
 Reste du groupe ..... Raymond SOULAT

#### 9<sup>ème</sup> GROUPE

Spéciale Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe, ..... Jean-Jacques DUPAS  
 Boston, Carlin ..... Matthieu DELAHAYE  
 Cavaliers King Charles, King Charles, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier du Tibet ..... Lydie ESTRUE  
 Bouledogue Français, Coton de Tulear, Caniche, Epagneul Japonais,  
 Epagneul Tibétain ..... Daniel ARNOULT  
 Chihuahua, Chien Chinois à Crête, Bichon, Petit Chien Lion, Ratier de Prague,  
 Griffon Belge et Bruxellois, Petit Brabançon,  
 Reste du groupe ..... François ISTAS

#### 10<sup>ème</sup> GROUPE

Afghan, Azawakh, Barzoï, Greyhound, Irish Wolfhound, Deerhound, Galgo,  
 Magyar Agar, Petit Lévrier Italien, Saluki, Sloughi, Whippet ..... Cassandre MATTERA

#### 11<sup>ème</sup> GROUPE

Epagneul de Saint Usuge ..... Jean-Jacques DUPAS  
 Bulldog Continental ..... Salvatore GIANONNE  
 Chien Particolore ..... Daniel ARNOULT

**ENTREE INTERDITE AUX CHIENS NON INSCRITS AU CATALOGUE**

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès au Parc des Expositions est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les Jugements commenceront à 9h00.

**LOGEMENT** : Des cages MEUTES uniquement.

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens ne pourront pas quitter l'exposition avant 15h00 pour les non classés (16h30 si mon chien est classé jusqu'au 4<sup>ème</sup> excellent. Les autorisations de sortie ne seront accordées qu'entre 12 et 14h, après versement d'une caution de 50 €.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : - a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, - b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, - c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. **Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter.**

#### CLASSES D'ENGAGEMENT

**Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour de jugement**

#### CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. avant la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**BABY** - Pour les chiens âgés de plus de 4 mois et moins de 6 mois.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**VETERAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)**

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

**TERRIERS - TECKELS** : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**CHIENS COURANTS** : Pour 6 chiens courants minimum de même race, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire, dont 3 inscrits en classe travail.

**LOT DE REPRODUCTEUR** - (Classe pouvant être constituée sur place) Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**LOT D'AFFIXE** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - L'Engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (A.C.M.A.), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire ou mandat postal.

#### CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

La clôture des engagements est fixée au 12 août 2022

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens agressifs
  - b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
  - c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront "classés" par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>o</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S. pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif "Excellent" dans la classe jeune, le meilleur Champion mâle et la meilleure Champion femelle et (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif "Excellent". Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des "Meilleurs de Groupes" de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

#### CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

**Otectomie** : à compter du 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit – accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc. – ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

**Caudectomie** : pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2020

## Age minimum exigé pour la confirmation

1 <sup>er</sup> Groupe.....	12 mois
sauf : Berger Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres.....	15 mois
2 <sup>ème</sup> Groupe.....	12 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de montagne portugais, Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Gd Bouvier suisse, Bouvier Bernois.....	15 mois
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> groupes.....	12 mois
5 <sup>ème</sup> groupe.....	12 mois
sauf : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo portugais, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaud du Groenland.....	15 mois
6 <sup>ème</sup> groupe.....	12 mois
sauf : Rhodesian Ridgeback.....	15 mois
7 <sup>ème</sup> groupe.....	12 mois
8 <sup>ème</sup> groupe.....	12 mois
sauf : Retrievers.....	15 mois
9 <sup>ème</sup> groupe.....	12 mois
sauf Epagneuls Pékinois et Japonais.....	10 mois
10 <sup>ème</sup> groupe.....	15 mois
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien.....	12 mois

**RECLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
  - b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
  - c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
  - d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
  - e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
  - f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
- Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

#### OBLIGATIONS SANITAIRES :

**2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

# DEMANDE D'ENGAGEMENT

## EXPOSITION CANINE NATIONALE

### DIMANCHE 28 AOUT 2022 – SEGRE

Remplissez cette feuille et envoyez-la immédiatement CEDIA - Exposition SEGRE - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM  
 Tel : 06 76 50 79 35 ou 07 77 78 76 55 – Email : [acma.secretariat1@gmail.com](mailto:acma.secretariat1@gmail.com) – en joignant le montant de votre engagement par tous les moyens à votre convenance avec une enveloppe timbrée. Les mandats postaux devront nous être adressés avec l'engagement.

**CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 12 AOUT 2022 (date de réception)**

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : ..... ° LOF : .....

(puce ou tatouage)

Nom du chien : .....

Race : .....

<b>Variété</b> : ..... Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russel, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois	<b>Taille</b> : ..... Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russel, Spitz, Teckels, Braque Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : ..... Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Epagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles	<b>Nature du poil</b> : ..... Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Seguglos Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais	<b>Poids</b> : ..... Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes
---	--	---	---	---

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Sexe : Mâle  Femelle

Nom du Père : .....

Nom de la Mère : .....

Producteur : M. Mme Mlle .....

propriétaire de la lice à la saillie

Propriétaire : M. Mme Mlle .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : ..... Email (obligatoire) : .....

<b>Classe</b>	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>
<b>d'engagement</b>	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Lot Affixe <input type="checkbox"/>	Lot Reprod. <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Confirmation avec expo <input type="checkbox"/>	

**Pour les confirmations seules, utiliser l'imprimé spécifique à la séance du samedi 27 AOUT 2022 - voir site : [www.asso-acma.com](http://www.asso-acma.com)**

#### DROITS D'ENTREE AU CONCOURS

	TARIF	SOMMES ADRESSEES
1 <sup>er</sup> chien	38 €	
2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> chien (chacun)	34 €	
4 <sup>ème</sup> chien et suivants (par chien)	29 €	
Puppy / Baby / Vétéran (chacun)	20 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	15 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	80 €	
Chien supplémentaire dans la meute	20 €	
Lot d'Affixe / Lot de reproducteur	15 €	
Paire / Couple	15 €	

**Total global**

**ADHERENTS ACMA : Réduction 10 %**

**Sur le montant total de vos engagements – N ° Adhérent :**

Réservation catalogue 5 €

**Reste à verser :**

Par :  Chèque  Virement libellé au nom de ACMA (adressé justificatif paiement)

Inscription de l'étranger : règlement par virement uniquement :

**IBAN** : FR7610278394010002219380150 – **BIC SWIFT** : CMCIFR2A

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Engagement sur internet : <http://www.cedia.fr> – paiement sécurisé

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 15h00 (si mon chien n'est pas classé) ou avant 16h30 (si mon chien est classé jusqu'au 4<sup>ème</sup> excellent).**

#### POUR LES ENGAGEMENTS

- En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre (homologué avant la date de clôture des engagements)
- En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe
- En classe Meute : fournir une copie de l'attestation de meute délivrée par la DDA ou copie des titres nécessaires pour accéder à la classe travail pour au moins 3 des 6 chiens de la meute

Remplissez cette feuille (une par chien) et renvoyez-la au plus tôt à :

**CEDIA - Exposition SEGRE**  
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

#### JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- **Le règlement** par chèque libellé ou virement à l'ordre de ACMA
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Travail ou Champion
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique modèle CERFA en cours de validité pour les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie et les chiens venant de l'étranger.

**Tout engagement non accompagné de son règlement ou dont le règlement serait incomplet sera retourné**

**ECARD EXPOSANT adressé par mail et par CEDIA dans la semaine qui précède l'exposition**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement des engagements de cette exposition dont j'ai pris connaissance avec l'extrait condensé du règlement.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine Maine-Anjou de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

La présence de chiens non engagés à l'exposition est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

Fait à ..... le.....

Signature du propriétaire (obligatoire)

## RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

### CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant la date de clôture des engagements)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC ou FCI permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

**Chien de Défense** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - - soit un Brevet Campagne - - soit un Brevet Mondioring - - soit RCI 1 mention classée (I.P.O. 1) - - soit un Brevet Pistage français - - soit un Brevet de recherche utilitaire - - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage FCI - - soit un test international de sauvetage
- soit Brevet sur Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1<sup>er</sup> ou 2e degré.

**Chiens Courants** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un Brevet de Chasse

**Spaniels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

**Retrievers** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB.

**Barbets** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1ère ou 2e catégorie).

**Terriers** : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix.

**Chien d'Elan Norvégien** : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens Nordiques de Traîneau** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière** :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe

**Lévriers** : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

### CLASSE CHAMPION : Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements

**ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte**

### EXTRAIT DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA FCI

**CLASSE TRAVAIL** : "pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une photocopie du certificat FCI sur lequel seront confirmés – cette confirmation étant faite par l'association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou du propriétaire du chien – que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière".

**CLASSE CHAMPION** : "pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement".

- un titre de Champion International de la FCI
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins deux récompenses dans un pays membre de la FCI)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la FCI ne peuvent être acceptés.

## CONFIRMATIONS SEULES – SAMEDI 27 AOUT 2022 – A PARTIR DE 14h30

*Pas de confirmations seules le Dimanche*

Inscription possible sur le site <http://www.cedia.fr>  
(paiement sécurisé – frais de traitement 1 €)

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site [www.asso-acma.com](http://www.asso-acma.com)  
ou faire une demande d'imprimé spécial, en joignant une enveloppe timbrée, libellée à votre nom, à :

**ACMA – La Noblerie 49000 ECOUFLANT**  
Tél : 06 76 50 79 35 / Tél : 07 77 78 76 55  
[acma.secretariat1@gmail.com](mailto:acma.secretariat1@gmail.com)

Vous recevrez quelques jours avant la séance de confirmation, un accusé de réception précisant les informations complémentaires.

## ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU

### EXPOSITIONS CANINES

**LE MANS - CACS – 20 NOVEMBRE 2022**

**ANGERS – CACS – 25 MARS 2023**

**ANGERS – CACIB - 26 MARS 2023**

**SEGRE – CACS – 27 AOUT 2023**

### SEANCES DE CONFIRMATION

**SAUMUR – 21 SEPTEMBRE 2022**

**LE MANS – 19 NOVEMBRE 2022**

Consultez le site : [www.asso-acma.com](http://www.asso-acma.com) et rejoignez-nous sur facebook